

RÉUNION DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix huit et le trente mars à dix neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PELLET Marie-José**, Maire.

Date de la convocation : 26 mars 2018

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2018

Présents : Mme PELLET Marie-José, M. FOURNIER Claude, Mme SAUVELET Jacqueline, Mme VEYRET Marie-José, M. BOURREL Christian, Mme MALIGORNE Karine, M. NÈGRE Éric, Mme MAZEL Marianne, M. BOISSIER Éric, M. ROUSSEL Guillaume, Mme AUBEAU Ingrid.

Absente : Mme FROMENT Valérie

Procurations : M. TRENQUIER Vladimir à Mme PELLET Marie-José
M. MARTINEZ José à Mme VEYRET Marie-José
Mme VOEUX-MONIN Béatrice à M. FOURNIER Claude

Secrétaire de séance : Mme VEYRET Marie-José

N°01/2018 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2018

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du conseil municipal du 13 janvier 2018 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : **Oui à l'Unanimité**

N°02/2018 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 janvier 2018
- 2 - Adoption de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2018
- 3 - Budget commune approbation du compte de gestion 2017
- 4 - Budget commune approbation du compte administratif 2017
- 5 - Budget commune affectation des résultats 2017
- 6 - Budget commune vote du taux des trois taxes
- 7 - Budget commune vote du budget primitif 2018
- 8 - Budget projet Immobilier approbation du compte de gestion 2017
- 9 - Budget projet Immobilier approbation du compte administratif 2017
- 10 - Budget projet Immobilier affectation des résultats 2017
- 11 - Budget projet Immobilier vote du budget primitif 2018
- 12 - Budget assainissement approbation du compte de gestion 2017
- 13 - Budget assainissement approbation du compte administratif 2017
- 14 - Budget assainissement affectation des résultats 2017
- 15 - Budget assainissement vote du budget primitif 2018
- 16 - Subventions aux Associations
- 17 - ZAC « Le Bosquet » - Vente parcelle communale à détacher du foyer communal.
- 18 - Subvention DETR 2018

19 - Désignation du correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard

20 - Questions diverses

Le Conseil Municipal approuve cet ordre du jour à l'**Unanimité**.

N°03/2018 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Madame le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion de la commune établi par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2017	Résultats de clôture de l'exercice 2017
Investissement	44 340,84 €	44 340,84 €	15 872,25 €	60 213,09 €
Fonctionnement	83 410,86 €	69 877,16 €	83 076,43 €	96 610,13 €

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2017 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et les recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après avoir entendu le Compte Administratif M 14 de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier au 31 décembre 2017,
2. Statuant sur l'exécution du budget M14 de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion M14 pour l'exercice 2017, dressé par Madame le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : **Oui à l'Unanimité**

N°04/2018 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote. Le Conseil municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Claude FOURNIER, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi